



Bon de commande de paille été 2026

Pour les adhérents à jour de leur cotisation 2025
Merci de nous retourner ce courrier signé
après avoir renseigné les informations et
d'y joindre les chèques d'acompte de règlement
à l'ordre de A-PRO 53.

Bon de commande à retourner

au plus tard

- le 28/06 pour une livraison en juillet
- le 19/07 pour une livraison en aout ou septembre
**Attention, stock limité. Les dossiers seront traités
dans l'ordre d'arrivée. (Commande + chèque)**

NOM Prénom :

Nom de l'exploitation :

Adresse de l'exploitation :

Portable :

Mail :

Adresse de livraison :

Commande :

Tonnage souhaité (**par camion de 20 tonnes**).
Au tarif de **115€/Tonne**
(dans la limite des stocks disponibles)

Paille de blé	Paille d'orge

Mois de livraison souhaité(s) : Juillet Aout Septembre

Il est entendu que :

- La paille à livrer est de la paille de blé ou d'orge récolte 2026, de qualité loyale et marchande ;
- La période de livraison se déroulera de juillet à septembre ;
- Le poids est confirmé par ticket de pesée publique ;
- Le tonnage livré peut différer du tonnage commandé en raison des modalités de transport.

Paiement :

- Le règlement s'effectue en envoyant dès maintenant un chèque d'acompte de 1000€ par camion de 15 tonnes à l'ordre d'A-PRO 53. (si plusieurs camions, merci de fournir des chèques séparés) ;
- Les chèques d'acompte seront encaissés après livraison ;
- Le solde de la commande sera ensuite demandé lorsque le tonnage livré sera connu.

A, le

Signature